

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU JEUDI 08 JUIN 2023  
SESSION EXTRA ORDINAIRE**

---

Le huit juin deux mille vingt-trois, dix-sept heures quarante, le Conseil municipal, légalement convoqué le 05 juin en réunion extra ordinaire, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ghislain TIRMARCHE, Le Maire.

**Etaient présents** : M TIRMARCHE Ghislain - M DELPLANQUE Nicolas – Mme CAPRON - M DAUSSY Éric - Mme WOJTYSIAK Héléna - M HEROUART Michel - M. TURQUIN Alex - Mme LEFEVRE Joelle - M. DAZY Bernard –Mme DUBOS

**Etaient absents** :

M. DREANO Frédérique donne pouvoir à M. DAUSSY – Mme VOLANT Aline donne pouvoir à M. HEROUART - Mme BOULINGUEZ Denise - M JOZEFOWICZ Olivier - M DELOHEN Michel

Mme CAPRON a été élue secrétaire de séance.

---

Le quorum étant atteint, M. Le Maire déclare la séance ouverte à 17h40.

Monsieur le Maire procède à l'appel des élus.

**1. Délibération demandes de subventions**

Monsieur le Maire fait un point des projets en cours ainsi que les demandes de subventions associées.

- ❖ Nouvelle mairie : 40 % DETR et 40 % DSIL ont été demandées ainsi que 10 000 € Acte / Région. A ce jour, seule la subvention Acte semble possible, refus DETR et DSIL. Monsieur le Maire propose de demander le fond vert à hauteur de 80%.
- ❖ Associations : 40 % DETR ont été demandés et nous avons les 40 % 71 200 €. Refus des 40 % DSIL. Monsieur le Maire propose de demander également le fond vert à hauteur de 40 %.

- ❖ Gymnase : 40 % DETR demandés et nous avons les 40 % soit 95 720 €. Par contre, refus des 40 % DSIL. Monsieur le Maire propose de demander 40 % au Conseil Départemental. Si ce n'est pas possible, 20 % au Conseil Départemental et 20 % à la Région.

Avant de procéder au vote, Monsieur le Maire demande s'il y a des questions. Madame Lefevre demande si les dossiers sont déposés dans les temps. Monsieur le Maire lui répond que oui.

Après avoir délibéré sur les dossiers de demandes de subvention, avec une voix contre (Mme DUBOS), zéro abstention et onze voix pour, les dossiers seront déposés.

Monsieur le Maire déclare la séance levée à 17h48.

Fait le 08 juin 2023,

La secrétaire de séance, Mme. CAPRON

